

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 53 (1917)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

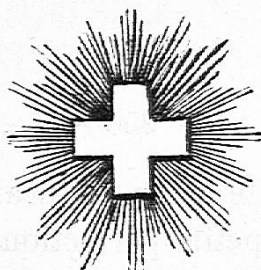
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : † Marguerite Gagnebin. — *Le système Montessori, ses relations avec le système Frœbel.* — *De l'enseignement religieux dans le canton de Vaud.* — *Le service militaire des instituteurs.* — Informations. — Les enquêtes de l'« Educateur ». — Bibliographie.

† Marguerite Gagnebin.

En prenant la direction de l'Educateur, nous nous étions assuré, pour les questions ayant trait à l'éducation des tout-petits, la collaboration de Mlle Marguerite Gagnebin, directrice de la Maison des Petits, de Lausanne, et ancienne élève de l'Institut Rousseau. Il y a quelques semaines, elle nous avait adressé l'article ci-dessous, dont la publication a été retardée par l'abondance des matières.

Cet article devait être le seul, hélas ! que notre distinguée collaboratrice pourrait nous fournir. Le 17 mars elle succombait, à l'âge de vingt-quatre ans seulement, après quelques jours de maladie.

Mlle Gagnebin avait voué aux tout-petits une affection sans bornes ; elle leur a consacré, avec un dévouement admirable, les meilleures années de sa courte existence. Les pages qui suivent témoignent de la connaissance approfondie qu'elle avait des questions de la première éducation.

Nos lecteurs se joindront à nous pour exprimer à la famille affligée les sentiments de profonde sympathie que commande un départ si prématuré.

Rédaction de l'Educateur.

LE SYSTÈME MONTESSORI, SES RELATIONS AVEC LE SYSTÈME FRÆBEL.

« Chaque enfant doit pousser tout seul. » Voilà un dicton campagnard qui paraît bien paradoxal à la tête d'un article sur l'éducation des tout-petits ; et pourtant, comme beaucoup de dictons, il contient une vérité profonde ; c'est cette vérité que M^{lle} Maria Montessori a prise comme base du système qu'elle propose et qu'elle a su si admirablement réaliser dans les « Case dei Bambini ».

Que peut faire un adulte pour l'éducation d'un enfant? Doit-il tendre à faire de lui une petite perfection le plus vite possible, en lui inculquant des principes souvent incompréhensibles, ou en substituant sa volonté à celle de l'enfant? Doit-il chercher à faire de lui un être qui obéisse aveuglément par crainte de la punition ou par désir de la récompense? — Non ; c'est ainsi que l'on dresse des chiens savants ou des chevaux de cirques, mais ces procédés-là ne sont pas ceux que l'on peut employer pour *élever* l'enfant de façon à ce qu'il devienne l'homme indépendant, capable de discerner le bien du mal, le vrai du faux ; en un mot, maître de lui-même quand il s'agira de suivre une règle de vie. Pour atteindre ce but, il faudra éviter de comprimer la nature de l'enfant et lui fournir, au contraire, l'occasion de développer toutes ses facultés et ses aptitudes.

Montaigne déjà voulait l'enfant conscient de ses droits et libre de développer son individualité ; et plus tard J.-J. Rousseau reprend ces idées et les développe en parlant de la nécessité de montrer à l'enfant l'usage de la liberté bien réglée. La plupart des grands pédagogues, ceux surtout qui se sont consacrés à l'éducation de la première enfance ont admis, en théorie du moins, ce grand principe. Fröbel lui-même a vu la nécessité de cette liberté ; ses continuateurs, tout en l'admettant en théorie, la trouvent bien malaisée dans la pratique et la remplacent le plus souvent par de nombreuses règles de discipline auxquelles l'enfant est astreint et qui entraînent précisément le développement de sa personnalité.

Il faut que l'enfant pousse tout seul, c'est-à-dire qu'il apprenne par lui-même la vie, sans devoir recourir toujours à l'aide et au conseil de l'adulte. L'éducateur deviendra alors son ami et son guide plutôt que son maître ; il n'entravera jamais l'activité de l'enfant en lui supprimant toute difficulté, ni en l'obligeant à un effort au-dessus de ses forces. C'est cette idée que Mlle Montessori exprime en disant : « Le seul acte éducatif vraiment utile sera celui qui aidera le complet épanouissement de la vie. L'être humain ne peut atteindre son plus grand développement (et par suite sa plus grande utilité pour le groupe social) que s'il jouit de toute la liberté compatible avec le respect des droits de son prochain. » En

posant ce principe à la base de l'éducation, la doctoresse Montessori ne s'est pas contentée d'en déduire des théories, mais, après bien des études et des recherches, elle a élaboré un système qui permet de le réaliser. Ce système est basé sur la connaissance scientifique de l'enfant, soit au point de vue physique, soit au point de vue psychologique. « De l'enfant lui-même le maître apprendra les méthodes d'éducation, par l'enfant il perfectionnera successivement ses théories et sa pratique d'éducateur. »

L'enfant de deux à sept ans a avant tout besoin d'air, de soleil, d'espace ; Mlle Montessori lui offre une salle gaie, claire, vaste, attenante à un jardin ; il a besoin de mouvement, elle remplace les bancs traditionnels par des chaises basses et légères placées devant de petites tables que les tout-petits transportent sans la moindre difficulté. Les enfants trouvent aussi à la Casa dei Bambini un meuble à casiers ou à tiroirs où chacun d'eux a une place pour serrer ses objets, et un lavabo où les petits, négligés parfois chez eux, peuvent achever leur toilette ; cela leur permet donc de prendre tout jeunes des habitudes d'ordre et de propreté. Enfin, la doctoresse Montessori attache une très grande importance au milieu ambiant et veut que la salle soit rendue aussi attrayante que possible. La directrice de la Casa dei Bambini doit constamment observer ses petits élèves et suivre avec beaucoup de soin leur développement physique ; ils sont pesés et mesurés régulièrement et le médecin est averti aussitôt que l'on constate une anomalie dans la croissance. Puisque l'enfant a besoin de mouvement, Mlle Montessori conseille de l'initier tout de suite aux travaux de la vie pratique, en lui permettant de balayer la salle, il y a lieu d'enlever la poussière sur les meubles, de servir le lait à dix heures ou la soupe à midi, de laver ensuite la vaisselle, etc. Tous ces exercices amèneront l'enfant à l'indépendance, et l'action pédagogique ne doit-elle pas tendre à le rendre de plus en plus indépendant ? Mlle Montessori dit même que chaque fois que nous servons les enfants nous agissons aussi mal à leur égard que si nous avions empêché un mouvement spontané utile.

Pour que cette indépendance soit possible, il faut que tout ce dont l'enfant a besoin soit à sa portée. S'il connaît la place du

papier et des crayons, il pourra, lorsqu'il voudra dessiner, se procurer tout ce qu'il lui faudra sans déranger personne ; de même, il remettra tout en place avant de s'en aller. Cette liberté permet à l'enfant de développer son adresse, il apprend à marcher sans bruit pour ne pas déranger ses petits camarades ; s'il veut donner les soins nécessaires aux plantes et aux fleurs qui garnissent la salle, il est obligé de remplir l'arrosoir et de le transporter avec soin, puis de verser l'eau lentement afin de ne pas asperger les alentours du vase. J'ai vu parfois des enfants faire ce petit manège très adroitement, et lorsqu'ils sentent le besoin de secours, ils réclament plus volontiers encore l'aide de leurs petits camarades que celui de la directrice. Comme leur regard brille lorsque, l'opération terminée, ils peuvent constater que tout a bien été ! Si, au contraire, une partie de l'eau a été renversée, ils savent ce qu'ils ont à faire et vont eux-mêmes chercher ce qu'il leur faut pour tout essuyer. Des exercices de ce genre se multiplient à l'infini, et point n'est besoin de les suggérer aux enfants, ils les recherchent eux-mêmes et les exécutent avec le plus grand plaisir. Cela développe leurs muscles, leur adresse, leur grâce même, et cette activité les prépare à la vie sociale. D'autre part, en donnant des soins aux plantes, aux oiseaux ou autres animaux qui peuvent être élevés par eux, les enfants se mettent en contact direct avec la nature et apprennent à en goûter les merveilles. Tout, dans la Casa dei Bambini, doit du reste tendre à former le goût des tout-petits et à provoquer en eux le sentiment de la beauté.

Comme toutes les méthodes rationnelles, la méthode d'enseignement des Casa dei Bambini prend son point de départ dans l'éducation des sens. Ici encore, Mlle Montessori s'est inspirée des enfants eux-mêmes et a combiné un matériel très ingénieux et en rapport avec leur besoin d'activité et de vie. Je ne puis m'attarder longuement à la description de ce matériel didactique. Il est destiné à stimuler la vie intellectuelle de l'enfant et à lui fournir l'occasion de développer par lui-même ses sens, à lui donner les notions des formes, des couleurs, des grandeurs, et lui permet de corriger seul ses erreurs. L'éducation du toucher et de la vue se fait au moyen d'objets qui donnent à l'enfant des sensations sim-

ples d'abord et violemment contrastées, puis peu à peu plus nombreuses et moins différenciées. Le petit élève doit arriver, par exemple, à ranger facilement par ordre de gradation des bobines de soie de la même couleur mais de huit à dix tons différents, ou d'autres objets qu'il doit classer suivant leur longueur, leur hauteur ou leur poids. Les exercices de toucher sont extrêmement variés et permettent d'acquérir rapidement une grande habileté manuelle et une sûreté de mouvement surprenante ; ils se font généralement les yeux bandés et les enfants y prennent beaucoup de plaisir ; on les entend s'écrier en riant : « Je suis aveugle, mais j'ai vu avec mes doigts que cette planchette est plus épaisse que celle-là. »

Au moyen d'étoffes fixées sur des cadres, ils apprennent aussi à boutonner, crocher ou lacer facilement. Peu à peu on associe le langage aux perceptions sensorielles pures et l'enfant apprend ainsi le nom des couleurs, et les expressions telles que : lisse, rugueux ; épais, mince ; lourd, léger, etc. L'éducation du goût et de l'odorat, tout en ne tenant qu'une petite place dans le matériel d'enseignement, n'est pourtant pas négligée, et nombreux sont les exercices qui tendent à affiner ces sens. Les exercices de langage se font aussi d'une façon toute spontanée ; la directrice saisit le moment d'une conversation générale ou particulière pour enseigner à l'enfant à s'exprimer librement et correctement.

Le système Montessori conduit les enfants des exercices des sens à l'éducation intellectuelle proprement dite par certains travaux manuels qui, tout en faisant travailler les organes des sens, provoquent et fixent les idées. Ces travaux consistent surtout en modelages et dessins libres et tiennent parfois une très grande place dans la vie à la Casa dei Bambini. Le coloriage de formes géométriques ou d'autres dessins préparés d'avance est aussi préconisé par Mlle Montessori, car cet exercice apprend aux enfants le maniement du crayon et les prépare à l'écriture.

L'enseignement de la lecture et de l'écriture se fait simultanément. A l'aide d'un alphabet découpé dans du papier d'émeri l'enfant apprend à écrire et à lire, aussi bien par le toucher que par la vue et l'ouïe, et dès qu'il connaît les lettres, non par leurs noms mais

d'après le son qu'elles représentent, il forme de petits mots, puis des phrases, avec les lettres mobiles. Puis, après s'être exercé longuement à « toucher » les lettres en faisant les mouvements de l'écriture cursive, il se met tout à coup à former spontanément ces mêmes lettres, avec son doigt dans le sable ou à l'aide de la craie sur le tableau noir, et découvre ainsi qu'il sait écrire. Pour le calcul, un appareil ingénieux permet au tout-petit d'acquérir la notion des nombres, puis d'apprendre les quatre opérations élémentaires, et quand le moment vient d'associer les chiffres aux nombres on présente à l'enfant des chiffres découpés également dans du papier d'émeri ; il apprend donc aussi à les écrire par le toucher.

Il est très frappant de voir, surtout dans les pays de langue italienne, où l'écriture est purement phonétique, avec quelle rapidité et quel plaisir les enfants apprennent à écrire et à lire. Un jour que je pénétrais dans une des Case dei Bambini de Locarno, une fillette se leva spontanément, courut prendre la craie et écrivit en grosses lettres sur le tableau noir : « Buon giorno signorina. » Dans cette classe qui contenait plus de quatre-vingts élèves dirigés par deux maîtresses seulement, tous les enfants de cinq ans savaient lire et écrire et déclaraient fort sérieusement l'avoir appris tout seul. Chaque enfant travaillait pour son compte, allait et venait sans bruit dans la salle ; les plus grands aidaient les petits à transporter le matériel et c'était émouvant de voir le calme et l'atmosphère de paix et de bonheur qui régnaient dans cette classe.

Mais la Casa dei Bambini idéale ne contient pas plus de vingt à vingt-cinq élèves. Quand vous visitez par exemple celle de Solduno, petit village tessinois, vous en sortez avec la conviction que les principes d'éducation Montessori sont vraiment ceux qu'il faut adopter pour l'éducation des tout-petits et que ce système, que l'on pourrait même croire irréalisable dans la pratique, a des résultats remarquables. On a souvent taxé d'exagérations les descriptions de Mlle Montessori dans son livre ; il suffit de visiter une de ces charmantes Case dei Bambini pour voir que la réalité est souvent bien plus surprenante encore.

* * *

On a souvent opposé le système Montessori au système Frœbel ; Mlle Montessori elle-même a, je crois, ignoré jusqu'à un certain

point tout ce qui la rapprochait de cet homme qui a tant fait pour l'indépendance et le bonheur des tout-petits. Cette erreur, car c'est une erreur de considérer ces deux systèmes comme inconciliables ou antagonistes, vient, je crois, de ce que l'on juge le système Frœbel d'après son application actuelle dans certaines écoles où bien souvent c'est le pédantisme et la routine qui ont pris le dessus. Si l'on considère le système au moment où le génie de Frœbel l'a créé, nous voyons au contraire combien il se rapproche dans ses principes de celui de Mlle Montessori. C'est Frœbel qui nous dit en posant les bases de son système que chaque enfant a son individualité *respectable* et *sacrée*, c'est lui qui s'est écrié : « Il faut respecter la spontanéité et l'activité personnelle de l'enfant qui doit être un producteur, un créateur et qui dans ses jeux manifeste une initiative presque divine ; » c'est lui aussi qui a déclaré que le bonheur de l'enfant était dans l'action et qui a su le premier combien un matériel d'enseignement était attrayant et instructif.

Quand nous entendons M. le professeur Paillot dire, après avoir visité le Kindergarten de Tourcoing : « En cela se réduit l'admirable méthode de Frœbel : laisser les enfants *se mouvoir en pleine liberté*, en les instruisant par les choses, par les spectacles de la nature ; tirer son enseignement des saisons, de la pluie, du beau temps, leur apprendre à discerner le chant des oiseaux, le bruit des vents, la couleur et le parfum des fleurs, » nous nous rendons compte que ce Kindergarten de Tourcoing ressemble singulièrement aux Case dei Bambini d'Italie.

Cependant, il est évident que ces deux systèmes d'éducation diffèrent autant l'un de l'autre que les deux personnalités qui les ont créés. Frœbel est un mystique, un contemplateur ; il intellectualise et idéalise tout ; il prête à l'enfant des pensées profondes et démontre que le tout-petit voit comme lui un symbole dans tout ce qu'il a entre les mains. Il part d'idées dogmatiques concernant l'enfant, et cela l'empêche de découvrir sa vraie psychologie. Il est trop systématique pour être bon observateur. Mlle Montessori, au contraire, n'est ni une mystique, ni une contemplative ; c'est avant tout une femme de science et une femme d'action qui a vu dans l'enfant non pas l'être calme et endurant dont parle Frœbel,

mais la victime de la société actuelle, surtout dans la classe ouvrière des grandes villes. Cete petite victime, elle veut lui donner les moyens de se libérer par l'indépendance et de transformer ainsi peu à peu ses conditions de vie et la société tout entière. En femme de science qu'elle est, c'est par des moyens scientifiques qu'elle étudie l'enfant, et c'est sans idées préconçues qu'elle observe chaque petite individualité.

Le matériel de Frœbel et celui de Mlle Montessori sont aussi bien différents l'un de l'autre, quoiqu'on puisse à tous deux trouver le même défaut, celui d'être trop artificiel. Le matériel Frœbel donne à l'enfant des occupations multiples qui sont des moyens d'instruction ; celui de Mlle Montessori prépare et développe plutôt le tout-petit de manière à le rendre capable d'apprendre. Mais une autre différence est plus importante encore. Le matériel employé dans les écoles Frœbel exige l'aide active de la maîtresse, qui doit sans cesse montrer, expliquer, corriger. Le matériel Montessori au contraire permet à l'enfant de s'éduquer seul et surtout de corriger ses erreurs sans l'intervention de l'adulte. Ceci est un point important, car il marque la différence entre l'enseignement collectif et l'enseignement individuel. Dans le système Frœbel, les jeux organisés n'ont pas tardé à tuer le jeu spontané de l'enfant ; les classes ont été instituées et, maintenant, les petits élèves alignés sur des bancs doivent, suivant l'horaire fixé d'avance, exécuter tous ensemble le même travail manuel ou se livrer tous ensemble au même jeu, ce qu'ils font souvent sans beaucoup d'intérêt. L'enseignement individuel donné dans les Case dei Bambini me paraît être le plus grand avantage psychologique de cette méthode ; car il ne permet pas à l'enfant d'exécuter un travail d'imitation, parfois purement machinal, mais il lui donne, au contraire, toutes les possibilités de manifester ses goûts, de les développer et de fournir un travail personnel. Le travail collectif demande parfois à l'enfant un effort au-dessus de ses forces, ce qui occasionne soit la désobéissance, soit le découragement ; tandis que le travail individuel s'adapte parfaitement à toutes les personnalités et à tous les degrés de développement. Si l'enfant est libre de choisir une occupation, l'intérêt qu'il éprouve spontanément pour son ouvrage

l'emporte sur son aversion naturelle pour l'effort et fait de lui un travailleur persévérant.

Le système Frœbel et le système Montessori, comme du reste tous les systèmes rationnels, doivent être employés avec tact et discernement. Il faut s'inspirer de leur esprit, mais ne pas les suivre à la lettre ; cela tuerait en eux ce qu'il y a de plus vivant et de plus vrai ; mais il faut savoir les adapter et les transformer suivant les circonstances et suivant la personnalité des enfants. La personnalité de la maîtresse sera une chose importante aussi ; si elle agit et parle le moins possible, si elle n'entrave aucun mouvement spontané mais qu'elle l'observe au contraire avec intérêt, elle arrivera à réaliser le but poursuivi par Frœbel et par Mlle Montessori : les enfants grandiront et s'épanouiront dans la liberté et le bonheur.

MARGUERITE GAGNEBIN.

DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LE CANTON DE VAUD.

(A propos d'un Rapport officiel présenté au Synode de l'Eglise nationale vaudoise par une Commission spéciale chargée d'étudier les moyens d'améliorer l'enseignement religieux, soit à l'école primaire, soit à l'école du dimanche, soit au catéchuménat.)

On s'étonnera peut-être que l'*Educateur* consente à ouvrir ses colonnes à un article de pédagogie religieuse. Entendons-nous ! L'auteur de ces lignes ne veut être autre chose ici qu'un simple chroniqueur, désireux de montrer à ses collègues le chemin parcouru depuis quelques années dans le domaine de l'enseignement religieux et de relever autant que possible, le mérite d'une œuvre qui peut par ses heureux effets, contribuer au progrès spirituel et moral de notre jeunesse. Puisque notre journal a pour devise : *Dieu, Humanité, Patrie*, il ne peut rester indifférent à ce qui se prépare dans les milieux religieux en faveur d'une action éducative plus féconde, par une meilleure coordination des instruments et des volontés. C'est pourquoi nous avons salué avec joie la création, dans le canton de Vaud, d'une *Commission de l'enseignement religieux*, élue en janvier 1914, composée de pasteurs, de laïques et d'instituteurs, mandataires soit de l'Eglise, soit de l'Etat. Et cette Commission a déjà fait un travail considérable, si nous en jugeons par le volumineux et très intéressant compte rendu de son rapporteur, M. le pasteur Maurice Vuilleumier.

La Constitution cantonale vaudoise, de 1885, dispose que :

« Dans les écoles publiques, l'enseignement religieux doit être conforme aux » principes du christianisme et distinct des autres branches de l'enseignement. »
(Art. 18, 4^e alinéa.)

Et la loi sur l'instruction publique primaire de 1906, en application de cet

article, aussi bien que des dispositions de l'article 27 de la Constitution fédérale, dit ceci :

« Art. 14. Dans chaque école, il est donné, en outre, un enseignement religieux facultatif, conforme aux principes du christianisme et distinct des autres branches du programme obligatoire.

» Cet enseignement consiste dans l'étude, essentiellement au point de vue éducatif, de récits de l'Ancien et du Nouveau Testament.

» Les heures qui y sont consacrées sont fixées de manière à ne pas nuire aux études des élèves qui ne le suivent pas.

» Il est donné par l'instituteur. Toutefois, sur sa demande et pour des motifs de conscience, il doit en être dispensé. Il peut l'être également à la demande de la municipalité et de la commission scolaire.

» Dans les deux cas le Département décide.

» La commune prend, avec ce dernier, les mesures nécessaires pour pourvoir à cet enseignement.

» L'instituteur qui sera déchargé de l'enseignement religieux sera tenu de consacrer à l'école le temps qu'il aurait donné à cet enseignement. »

La Commission de l'enseignement religieux était chargée entre autres de voir quelles réformes pourraient être apportées pour rendre cet enseignement plus fructueux à l'école primaire, par une meilleure distribution des matières et avec des manuels mieux appropriés à l'âge et au développement des élèves. L'œuvre de la Commission était donc d'ordre pédagogique plutôt qu'administratif; elle portait sur le programme et les méthodes, sans toucher aux lois et règlements en vigueur. Elle ne s'étendait pas même à l'élaboration du plan d'un manuel conforme à son nouveau programme. Peut-être devrait-elle être poursuivie jusqu'à la réalisation des réformes proposées.

Et celles-ci, quelles sont-elles ?

Elles touchent à trois points principaux :

a) à la matière de l'enseignement religieux ;

b) au plan d'études ;

c) aux manuels en usage.

La première question qui se pose au sujet de l'étude des faits bibliques est la suivante : Ces faits seront-ils simplement appris, mémorisés, sus historiquement ; ou bien convient-il de les interpréter, d'en montrer la portée religieuse et morale ? La Commission ne tranche pas la question, mais laisse entendre que, selon la loi, l'enseignement doit être donné « essentiellement au point de vue éducatif » et comporter, comme tel, des explications, des développements. En éducation religieuse, la part toute naturelle de l'Ecole, celle qu'elle est seule à même de bien accomplir, c'est l'enseignement des faits historiques ; c'est plus généralement l'élément didactique de la religion. L'atmosphère de l'école est plus favorable que toute autre à l'étude de noms et de dates, à l'assimilation de précieuses connaissances et à la mémorisation de richesses qui vous accompagneront toute la vie. Loin de nous la pensée de cantonner nos instituteurs dans une étude rigoureusement historique, en séparant artificiellement des domaines solidaires.... Plus ils se préoccupent de former des caractères, plus leur foi per-

sonnelle les poussera à parler aux âmes en même temps qu'aux intelligences, meilleur sera leur travail. Mais on ne peut plus, l'école étant ce qu'elle est, exiger d'aucun instituteur cette œuvre spirituelle.

C'est avec beaucoup de ménagements que le rapport énumère ensuite quelques desiderata : une étude de la Bible elle-même et de ses livres, la connaissance des faits de l'histoire chrétienne postérieure à la période biblique, la mémorisation des plus beaux cantiques; « mais — conclut-il — il est des courants qu'on ne peut plus remonter et nous ne songerons pas à attendre chez nous de l'Ecole ce qu'elle donnera en Suisse allemande », où les programmes comportent tout cela.

Le *Plan d'études* est l'objet d'une étude critique particulièrement intéressante et approfondie. On ne peut qu'approuver des déclarations comme celles-ci :

« Tout le monde est d'accord sur l'avantage qu'il y a à faire apprendre bien un programme plus restreint que mal une matière plus étendue.... »

» La pédagogie moderne a compris que les programmes devaient s'élaborer non seulement d'après telle science à inculquer, mais d'après les capacités réelles et l'âge des enfants à instruire. A certain degré de son développement, l'enfant, purement réceptif et intuitif, est incapable de faire de l'histoire et n'est accessible qu'à des histoires. » D'où cette première conclusion et proposition du Rapport :

« L'étude historique suivie de l'Ancien Testament ne sera faite qu'à partir de neuf ans; on élaborera pour l'enseignement religieux au degré inférieur un recueil, bien illustré, de courts récits bibliques. »

La Commission propose donc l'abandon de l'histoire des *patriarches* avec des enfants de sept à neuf ans. Personnellement nous regrettons ce changement au programme actuel. Volontiers nous admettons qu'« il est impossible que l'étude faite à cet âge des origines de l'histoire religieuse, étude sur laquelle les élèves ne reviennent plus durant tout le cours de la scolarité, constitue une base solide. » Aussi verrions-nous sans regret renvoyer à plus tard les chapitres de la Création, de la Chute et du Déluge. Mais pourquoi ne pas garder au programme des premières années les récits de la vie d'Abraham, de Jacob et de Joseph ? Nous ne verrions, en échange, aucun inconvénient, à introduire en deuxième année, quelques sujets du Nouveau Testament proposés par la Commission : la naissance et l'enfance de Jésus, Jésus et les enfants, la tempête apaisée, le bon Berger, etc. Ce serait consacrer de façon claire et nette ce que le *Plan d'études* actuel énonce peut-être trop vaguement. Il est à supposer, en effet, que, dans beaucoup de classes, on ait négligé de raconter aux petits, à propos des fêtes chrétiennes, quelques-uns des traits remarquables de la vie du Sauveur.

En revanche, les critiques du Rapport sur le programme du degré intermédiaire nous paraissent absolument justes :

« La matière actuelle d'enseignement pourrait être avantageusement allégée. Mentionnons, par exemple, la place accordée, dans le manuel, aux prophètes écrivains. L'ouvrage a été élaboré à l'époque où les travaux de la théologie rendaient enfin leur valeur légitime à ces admirables personnalités religieuses trop longtemps méconnues. La tentative de leur faire une place dans l'étude de l'histoire sainte se comprend donc fort bien. Mais il nous semble que la mesure a

été dépassée et que l'étude détaillée des prophètes rentre dans l'histoire de la pensée religieuse pour laquelle l'Ecole n'est pas faite. »

Pédagogiquement, c'est parler d'or, et nous en dirons autant de ce qui suit :

« Chaque période importante de l'histoire biblique devrait se terminer par un résumé bref et vivant embrassant d'un coup d'œil cette étape de la Révélation. Le retour à ces quelques résumés au bout de trois années, tout en servant de répétition, donnerait aux élèves une vue d'ensemble qui leur manque aujourd'hui et qui est pourtant nécessaire à une vraie connaissance historique. »

La Commission propose aussi des simplifications au programme d'étude du Nouveau Testament : suppression de certaines narrations de guérisons ou de résurrections qui font doublure avec d'autres ; élimination de détails excessifs dans le récit des voyages de Paul. Nul instituteur ne se plaindra de ces allègements. L'étude géographique des pays bibliques, demandée par la Commission, ne peut rencontrer aucune opposition sérieuse, non plus que celle d'une rapide histoire du christianisme, s'arrêtant à quelques grandes personnalités.

Si une modification du programme offre pour tous un certain intérêt, un changement de manuel est un grand événement. Or, le rapport que nous analysons n'est pas favorable au maintien de l'ouvrage employé actuellement dans nos classes pour l'étude de l'Ancien Testament. Hâtons-nous de dire qu'il se fait ici le porte-parole de la majorité du personnel enseignant. Reproduisant les critiques exprimées dans les conférences de district des instituteurs, il dit :

« Sur vingt conférences, les quinze qui ont fait mention du volume Vallotton ont toutes demandé sa simplification, sa revision profonde ou sa suppression totale. De tous les côtés on le juge au-dessus de la portée des élèves, beaucoup trop compliqué et trop touffu ; on lui reproche ses longueurs, spécialement dans les dialogues ; on voudrait voir disparaître certains sujets inutiles ou trop difficiles, comme l'histoire de Samson et les prophètes dont nous parlions plus haut. Et ce qui importe le plus, on déclare que, depuis qu'ils l'ont entre les mains, instituteurs et élèves étudient l'histoire biblique avec moins de plaisir à cause des difficultés que le style comme le contenu des récits font trop souvent surgir devant eux. »

Devant ce jugement du personnel enseignant, un peu trop sévère, à notre avis, la Commission s'est inclinée : elle propose l'élaboration d'un nouveau manuel plus bref et plus à la portée de l'enfant.

Les *Récits du Nouveau Testament* du regretté professeur L. Emery suscitent moins de critiques : elles se bornent à la suppression de certaines longueurs dans les discours et les dialogues et dans l'histoire des voyages de Paul.

Le rapport que nous analysons étudie encore d'autres questions non moins importantes : école du dimanche, catéchuménat, chant religieux, que nous n'avons pas à examiner ici.

Disons, en terminant, avec quel plaisir et quel intérêt nous avons lu ces pages si bien inspirées et si empreintes de bienveillance envers l'école publique et laïque. Nul instituteur ne peut s'offusquer de propositions faites avec tant de modération et d'à-propos. L'œuvre de cette *Commission d'enseignement religieux* contribuera sans aucun doute à raffermir encore les liens d'amitié et de solidarité qui unissent, dans le canton de Vaud, l'Eglise et l'Ecole.

U. BRIOD.

LE SERVICE MILITAIRE DES INSTITUTEURS

Le Rapport du correspondant vaudois sur ce point (*Educateur*, n° 12) nous a valu plusieurs lettres. Nous publions la suivante, dont on ne méconnaîtra pas l'élévation de pensée et de l'inspiration patriotique. Nous rappelons toutefois que les chroniques des sections ne relèvent pas de la Rédaction, mais des Comités de sections, qui assument l'entière responsabilité des articles écrits par leurs correspondants.

Rolle, ce 30 mars 1917.

Il me semble que la majorité des jeunes instituteurs ne seront pas d'accord avec les conclusions du « Rapport général sur l'Ecole et le service militaire des instituteurs. »

Avec notre organisation actuelle, il est un devoir pour chacun d'être soldat. L'instituteur est-il un citoyen comme un autre ? Si oui, pourquoi, jeune et fort, le dispenser de son devoir de bon citoyen ?

Le moyen intermédiaire, ancien système que préconise le rapport (faire notre école de recrues et attendre ensuite tranquillement chez soi le moment du danger) n'a pas l'heur de nous plaire. Ceux qui ont fait la mobilisation savent l'entraînement que nous y avons acquis. Nous ne serions donc que des soldats de second choix sur lesquels nos chefs ne compteraient pas beaucoup. Il me répugnerait, certes, de faire le service de secrétaire en troisième ligne, quand cette place pourrait très bien être remplie par un homme plus âgé ou plus faible.

Nos classes ont quelque peu souffert depuis le début de la guerre en fait de changements trop fréquents de maîtres. Il en est en outre résulté pour les communes, pour la Confédération plutôt, un surcroît de dépenses, quoique relativement faible. Plaçons en regard de ces inconvénients, les avantages que nous retirons du service.

Le corps se fortifie, chacun est d'accord sur ce point. Les séjours, souvent prolongés au-delà de nos désirs, les promenades, parfois pénibles pour nos pieds malades, ont été d'excellentes leçons de géographie. Une importante partie de notre pays nous est connue. Et, en même temps, nous avons pu apprécier la franche cordialité et l'aimable hospitalité de nos confrères de la Suisse alémanique. Ces rapprochements ne sont-ils pas nécessaires, ne sont-ils pas un bien pour notre pays ? Mieux nous connaître pour mieux nous entendre.

Plus que partout ailleurs, l'instituteur peut développer, au service, ses facultés de psychologue. Là, l'homme se montre à nu, le masque est tombé.

La discipline est dure. Mais, il est à remarquer qu'elle est toujours acceptée de bon cœur, sans récriminations, lorsqu'elle est transmise par des chefs qui respectent l'individualité du soldat, qui se servent de la machine, mais respectent l'âme. Nous souffrons, nous nous révoltons intérieurement si, au contraire, notre amour propre est blessé. Dans ces cas là, nous pensons souvent à nos élèves, à ces petites âmes, qui nous sont confiées et nous nous demandons si jamais nous ne les avons froissées, si jamais nous ne les avons poussées à la révolte et à la haine !

Les peuples qui nous entourent vivent de renoncement et de sacrifices. Il faut qu'un peu de cet esprit nous pénètre, non seulement par la lecture des journaux,

non seulement par la vue de quelques grands blessés, mais par des perturbations apportées à notre vie quotidienne; elles sont déjà de petits sacrifices. Le caractère critique du moment présent nous pénètre mieux.

Dans quelques jours, l'arme au pied, à la frontière, plus près de la tourmente, plus conscients du danger, nous puiserons dans la satisfaction du devoir accompli, la force nécessaire pour être à même, plus tard, de faire regagner à nos élèves le temps perdu.

Nous deviendrons de meilleurs maîtres, notre horizon s'étant élargi, nos devoirs de citoyens étant remplis.

EM. REYMOND.

INFORMATIONS

Exposition « L'Art et l'Enfant ». — Le règlement de cette exposition, organisée par l'Œuvre (Association Suisse romande de l'Art et de l'Industrie),¹ vient de paraître. Les personnes désireuses de l'obtenir sont priées de s'adresser à M. Alf. Nicole, secrétaire de l'Exposition de l'Art et de l'Enfant, rue du Stand, 48, Genève.

Institut J.-J. Rousseau. — L'*Educateur* ayant parlé de notre séance du 24 février avec une si cordiale sympathie, nous n'aurons garde d'y revenir, si ce n'est pour dire avec quel plaisir nous avons constaté l'intérêt que portaient à nos efforts non seulement le Département de l'Instruction publique, mais les divers comités de la Société pédagogique et de ses sections. Nous souhaitons de tout cœur que les occasions précises de collaboration surgissent sans retard.

L'Institut vient de faire paraître le programme de ses cours pour le semestre d'été. La psychologie de l'enfant et les disciplines qui s'y rattachent y occupent toujours la place d'honneur. Signalons, en fait de nouveautés, deux cours auxiliaires de l'éducation morale : l'une sur la psychanalyse, l'autre sur la suggestion éducative, et deux cours pratiques spécialement destinés aux futures éducatrices des petits : l'un de jardinage, l'autre d'éducation physique (jeux, rondes, etc.).

P. B.

LES ENQUÊTES DE L'ÉDUCATEUR

2^{me} enquête :

Quelle influence la guerre a-t-elle exercée sur vos élèves ?

Cette question, accompagnée d'un commentaire, que nous avons posée dans notre numéro du 6 janvier, ne nous a valu que peu de réponses. Est-ce indifférence ? Nous ne le croyons pas. Nous pensons plutôt que nous nous sommes accoutumés à l'état actuel des choses au point qu'il nous est devenu difficile de discerner les changements qu'il a apportés dans notre mentalité et dans celle de nos élèves.

Les trois réponses ci-dessous n'en sont pas moins très intéressantes dans leur diversité.

Du canton de Vaud :

¹ Voir *Educateur* du 20 janvier.

1. Ma classe se compose d'élèves appartenant au degré moyen, deuxième et troisième année. Je n'ai guère constaté de différence dans le travail et l'application depuis la guerre. Mes élèves ne lisent que *La Fourmi* et depuis la guerre le *Rameau d'olivier*, journal de l'alliance des enfants. J'ai remarqué dans quelques sacs une fois ou deux des publications illustrées se rapportant à la guerre : *Cri-Cri*, *l'Epatant*, la *Jeune France*. Cette lecture n'a pas l'air d'avoir une grande influence sur eux. S'ils en parlent, c'est entre eux. Ils ont été touchés par les misères des internés et des rapatriés. Les jeux sont maintenant les mêmes qu'autrefois. Au début ce n'était que jouer à la guerre, aux Allemands, aux soldats, mais ce fut de courte durée. Les jeux ne sont pas plus brutaux qu'autrefois. Où j'ai remarqué le mieux l'influence de leurs modestes lectures, de leurs conversations ou de celles qu'ils entendent, c'est dans le dessin. A l'occasion d'un dessin libre, j'obtenais toujours des scènes de batailles, Guillaume II, Joffre, des drapeaux, des décorations diverses. Quelques dessins étaient même touchants dans leur innocente simplicité. Quant à la notion du devoir, je ne crois pas qu'elle soit meilleure. Je crois, par contre, que la charité occupe une place plus grande dans leurs cœurs. J'ai eu le plaisir de le constater lors de la collecte en faveur des orphelins, des achats des cartes pour l'alliance des enfants et des timbres pour la jeunesse

2. Contrairement à beaucoup d'éducateurs, nous estimons que la guerre n'a pas eu d'influence malheureuse sur la jeunesse scolaire de notre village.

Les enfants s'intéressent infiniment à l'horrible drame, mais je n'ai jamais pu remarquer une idée brutale, lâche ou grossière suscitée par lui. Tout au contraire, la pitié a surtout été mise en éveil, et il ne se passe pas de semaine sans qu'un de mes petits ne me raconte une histoire de la guerre qui, je le comprends bien, lui a fait un gros chagrin.

La vue des uniformes, le départ de leur papa et de leur maître, les récits que nous leur faisons de la frontière, leur ont montré bien mieux que n'importe quel chef-d'œuvre ce que c'est que la Patrie. Ils sont devenus Suisses avant tout.

Venez dire aux enfants de ma classe, aux garçons évidemment, que quelques-uns ne seront peut-être pas soldats ! Vous les verrez réfléchir, baisser les yeux, puis se regarder, s'examiner pour savoir celui qui n'aura pas ce privilège. Notre génération prochaine sera, n'en déplaise aux pacifistes, une génération de soldats, qui ne seront pas pour cela sanguinaires, brutaux ou lâches.

Enfin, la catastrophe européenne a donné à nos élèves la plus tragique leçon de charité. Des élans spontanés et touchants se sont produits dans ma classe.

A toutes nos fêtes scolaires, promotions, Noël, fin d'année, des dons m'ont été remis joyeusement. C'étaient des sous, des quatre sous, mais la leçon avait porté et avait ouvert leurs cœurs et leurs petites bourses.

Nous ne croyons pas à la mauvaise influence de la guerre sur une population saine, paisible, libre et fière comme celle qui habite notre campagne vaudoise.

G.-H. CORNAZ.

Du Jura bernois :

3. La guerre a eu, dans nos classes, une influence très défavorable sur la discipline. L'absence du père, la surcharge de travail imposée à la mère, la pré-

sence de troupes dans la maison, ont favorisé, par le défaut de surveillance, le développement de mauvais penchants chez beaucoup d'élèves : vagabondage, désobéissance, indiscipline.

D'autre part, l'école, surtout dans les débuts de la crise, n'a été souvent tenue que d'une façon intermittente, et par des remplaçants, débutants pour la plupart qui, malgré leur bon vouloir, n'ont pu, dans des conditions déjà difficiles, assurer le travail parfait d'une classe. On ne peut cacher aussi que bien des pauvres enfants ont souffert de la faim, et que ventre affamé n'a pas d'oreilles. D'autres enfin, dont le foyer était rempli de soldats, ont été empêchés de faire ou d'apprendre leurs devoirs d'une façon régulière. Dans bien des classes, le temps d'école minimum n'a pas été atteint, les programmes n'ont pas été remplis. Les élèves intelligents se sont rapidement remis, mais bien des « moyens » sont allés grossir les rangs des mauvais. La caractéristique de nos classes est donc un contingent considérable d'élèves faibles ou nuls et, par conséquent, souvent indisciplinés.

D'un autre côté, les garçons — les « forts » surtout — s'intéressent beaucoup à la guerre, à la vie des soldats. Ils lisent les journaux, commentent les nouvelles, dévorent les publications nées de la guerre qui leur tombent sous la main (le *Miroir*, la *Science et la Vie*, les *Lectures pour tous*, ou ces innombrables petits fascicules à un ou deux sous qu'ils achètent au kiosque de la ville); ils les apportent en classe et se les passent l'un à l'autre; ils connaissent les points de combat, s'orientent à merveille dans la géographie du maquis balkanique; ils s'inquiètent, dans leurs compositions, de la répercussion de la guerre sur leur vie de famille, sur la vie chère, sur leur futur métier. A la bibliothèque de l'école, ils demandent surtout des « histoires de guerre ».

Tout cela n'est pas sans développer leur intelligence, mais ne compense pas l'inconvénient fondamental d'indiscipline que je vous signale. J. de B.

BIBLIOGRAPHIE

La Part du neutre, par Alexis François. — Nouvelles réflexions patriotiques, morales et sentimentales. Edition Atar, Genève 1917. 1 vol. de 208 pages.

C'est une série de morceaux parus déjà dans la *Semaine littéraire* et qui font suite à ceux du petit livre *Dans la lutte*. Seul le dernier, *La faillite des neutralités*, est inédit.

Les lecteurs romands seront heureux de retrouver en volume ces pages vibrantes d'une âme ardemment patriote. On peut ne pas admettre toutes les conclusions de l'auteur, souvent très hardies, mais nul ne restera insensible aux arguments qui les appuient. En cela, les chapitres comme *Neutralité politique et neutralité morale*, *Police politique et droit d'asile*, *Neurasthénie*, sont d'une grande force persuasive. C'est la voix éloquente d'une conscience très délicate, puissamment éclairée, qui ne peut se taire devant l'erreur et le crime : jugement sévère, parfois cinglant, mais toujours justifié. La langue de l'écrivain, variée, souple, limpide, incisive, émue, nous entraîne, nous secoue, nous ébranle et nous convainc bientôt. U. B.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

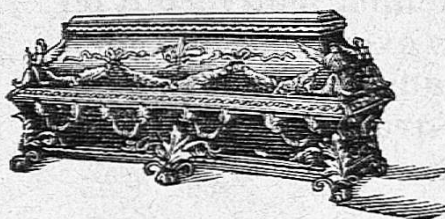
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

ART. INSTITUT ORELL FÜSSLI,
ÉDITEURS ♦ ♦ ♦ ZURICH

Raccolta di letture italiane

Sous ce titre nous offrons à nos écoles une collection d'auteurs italiens, préparée par l'auteur bien connu de l'ouvrage *Corso pratico di lingua italiana*, M. le Prof. Dr L. Donati.

Le premier cahier vient de paraître :

Alessandro Manzoni, I Promessi Sposi
Pagine scelte.

200 pages avec 14 illustrations, relié toile. Fr. 2 —

Cette édition présente environ un cinquième soit les meilleures parties de l'original, reliées entre elles par des résumés, de manière que le livre ne perd rien de sa valeur littéraire.

L. Donati. **Corso pratico di lingua italiana.**

 Edizione per le scuole francesi. 

2^{me} édition 8^o Relié Fr. 4 50

Tous ceux qui désirent un manuel pratique pour l'étude de la langue italienne, trouveront ici un ouvrage consciencieux. Les exercices sont bien choisis, et soigneusement gradués. Nous recommandons spécialement cette grammaire au moment de la rentrée des classes.

En vente dans toutes les librairies
ou directement chez l'éditeur.



Ustensile
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS

pour cérémonies



MANTEAUX

de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS

CHEMISERIE

10

0/

0

au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.

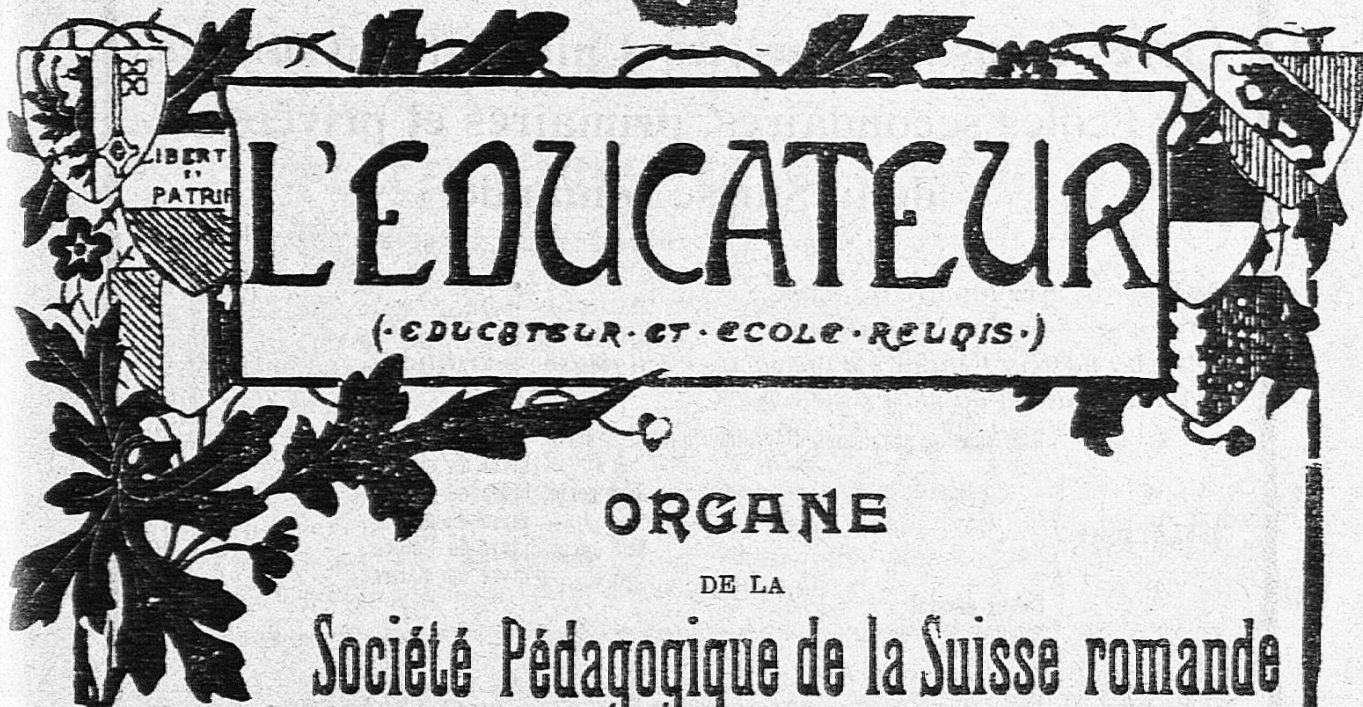
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIII^{me} ANNÉE. — N° 16.

LAUSANNE — [21 avril 1917]



(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gebat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Editions ATAR — GENÈVE

**Livres en usage dans les Universités, Collèges,
Ecoles secondaires, primaires et privées
de la Suisse romande.**

ARZANI, prof.	Grammaire italienne	Fr. 3.—
» »	Anthologie italienne	» 3.—
CHOISY, L., pasteur.	Manuel d'instruction religieuse, 4 ^{me} édition.	» 0.75
CLIFT, J.-A.	Manuel du petit solfégien.	» 0.95
CORBAZ, André.	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série, Livre de l'élève	» 0.80
	» » » » Livre du maître	» 1.40
	» » » 2 ^{me} série Livre de l'élève	» 1.20
	» » » » Livre du maître	» 1.80
	» » » 3 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.40
	» » » » Livre du maître	» 2.20
	Calcul mental	» 2.20
	Manuel de géométrie.	» 1.70
DÉMOLIS, prof.	Physique expérimentale	» 4.50
DENIS, Jules.	Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)	» 2.—
DUCHOSAL, M.	Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète	» 0.60
» » » » » »	» » réduite	» 0.45
EBERHARDT, A., prof.	Guide du violoniste	» 1.—
ELZINGRE, H., prof.	Manuel d'instruction civique (2 ^{me} partie: Autorités fédérales)	» 2.—
ESTIENNE, H.	Pour les tout petits, poésies illustrées	» 2.—
GAVARD, A.	Livre de lecture, degré moyen	» 1.50
GOUÉ (Mme) et GOUÉ, E.	Comment faire observer nos élèves?	» 2.25
GROSGURIN, prof.	Cours de géométrie	» 3.25
JUGE, M. prof.	Notions de sciences physiques	» 2.50
	Leçons de physique, 1 ^{er} livre: Pesanteur et chaleur	» 2.—
	» » 2 ^{me} livre: Optique	» 2.50
	Leçons d'histoire naturelle.	» 2.25
	Leçons de chimie.	» 2.50
	Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	» 2.75
LESCAZE, A., prof.	Premières leçons intuitives	» 1.80
	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	» 1.50
	» » 2 ^{me} partie	» 3.—
	» » 1 ^{re} partie, professionnelle	» 2.25
	» » 2 ^{me} partie, professionnelle	» 2.75
	Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache	
	1 ^{re} partie.	» 1.40
	2 ^{me} partie.	» 1.50
	3 ^{me} partie.	» 1.50
MALSCH, A.	Les fables de la Fontaine (édition annotée).	» 1.50
MARTI, A.	Livre de lecture, degré inférieur	» 2.50
MARTI et MERCIER.	Livre de lecture, degré supérieur	» 3.—
PITTARD, Eng., prof.	Premiers éléments d'histoire naturelle	» 2.75
PLUD'HUN, W.	Comment prononcer le français?	» 0.50
»	Parlons français.	» 1.—
POTT, L.	Geschichte der deutschen Literatur	» 4.—
SCHUTZ, A.	Leçons et récits d'histoire suisse	» 2.—
THOMAS, A., pasteur.	Histoire sainte	» 0.65

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES PRIMAIRES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : **Buchillon** : fr. 1800, logement, indemnité pour jardin, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 27 avril. — **Le Vaud** : fr. 1800, logement, jouissance d'un jardin, indemnité de fr. 20 pour plantage, plus 10 stères de hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 27 avril. — **Thierrens** : fr. 1800, logement et plantage, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 27 avril. — **Yverne** : fr. 1800, plus 2 augmentations quinquennales de fr. 400 chacune, logement, jardin, plantage et 8 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école; 1^{er} mai.

INSTITUTRICES : **Gland** : fr. 1200, logement, indemnité de fr. 20 pour jardin, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 27 avril. — **Le Mont sur Lausanne (Petit-Mont)**, fr. 1200, logement et plantage, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 1^{er} mai.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} **MESSAZ** **TÉLÉPHONE**
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Rentrée des classes

La Grammaire française

On ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a à ne mettre entre les mains des élèves que des grammaires simples, concrètes et pratiques... et à les leur faire étudier sérieusement. C'est à ce prix seulement que l'enseignement grammatical portera les fruits que l'on en attend : Il ne faut pas se lasser de répéter, en effet, que la correction du langage parlé et écrit est une des grandes conditions de succès dans n'importe quelle carrière.

Enseignement primaire :

VIGNIER, Ch., avec la collaboration de MM. U. Briod, L. Jayet et H. Sensine :

COURS DE LANGUE FRANÇAISE

Grammaire. — Vocabulaire. — Composition. *Premier livre*, à l'usage du *degré moyen* des écoles primaires. Adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève et Valais.

Un volume in-8, avec de nombreuses illustrations de H. Elzinger et F. Bovard. 1.50

Ce cours est dû, comme l'on sait, à l'initiative de la Conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et approuvé par elle. Il constitue une grammaire française unique pour toutes les écoles de la Suisse romande.

Le second livre est en préparation.

Enseignement secondaire :

SENSINE, H. :

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

In-12, cartonné. 1.50

VOCABULAIRE CONCRET

In-12, cartonné. 1.—

Les deux ouvrages, en un seul volume. In-12, cart. 2.25

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Le nouveau vocabulaire a, sur les anciens manuels orthographiques, l'avantage considérable de présenter les mots, non pas isolés, mais à leur place dans la phrase, de les faire vivre, d'en faire éclater le sens et d'en montrer l'emploi par le moyen d'un texte divisé en courts morceaux pouvant servir à la fois de modèles de composition et de dictées.

SENSINE, H., avec la collaboration de M. Jean BONNARD, professeur à l'Université de Lausanne :

GRAMMAIRE CONCRÈTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

In-12, cartonné toile. 2.—

Le même ouvrage, édition spéciale pour les Ecoles secondaires du canton de Vaud. In-12, cartonné. 2.50

La *Grammaire concrète de la langue française* est une grammaire vraiment nouvelle par la méthode et, en grande partie, par les détails. A la fois très originale et très pédagogique, elle vient à son heure, au moment où, de toutes parts, les membres du corps enseignant s'efforcent de renouveler les programmes et les méthodes pour faciliter aux élèves l'étude de la langue maternelle.